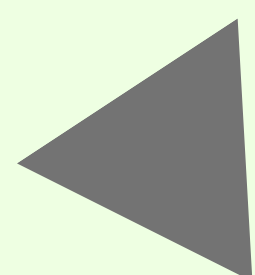
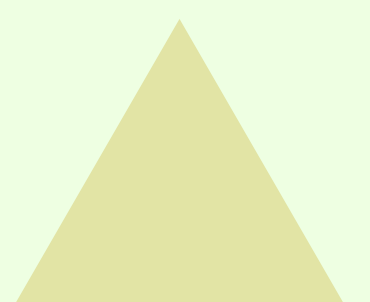
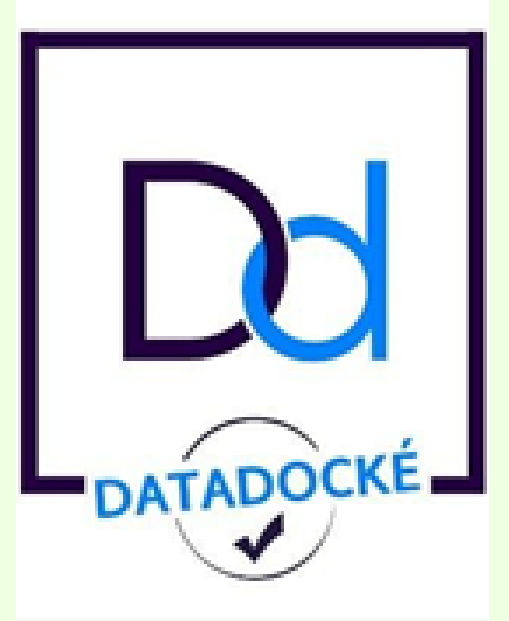


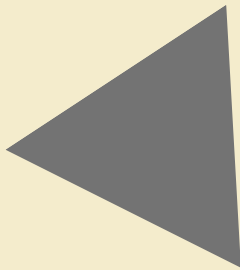

L'ESSENTIEL DE L'ASSURANCE ENTREPRISE

Actions de formation ou de développement professionnels
continus prévu à l'article R 512-13-1 du code des assurances



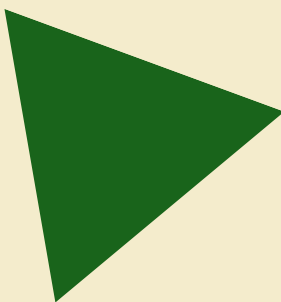
VENUS CONSULTING





L'ESSENTIEL DE L'ASSURANCE ENTREPRISE ASSURER LES BIENS, LES RESPONSABILITÉS ET LES PERSONNES DE L'ENTREPRISE

L'activité de l'entreprise expose nécessairement son patrimoine humain, matériel et intellectuel au risque aléatoire. La survenance d'un sinistre peut avoir de lourdes conséquences sur sa survie et entraîne souvent sa fermeture de façon temporaire ou définitive. C'est pourquoi il est primordial de savoir identifier les risques inhérents, pour mettre en place, gérer et optimiser un contrat risque d'entreprise.



- Apprécier les principes fondamentaux de cette branche de risque.
- Identifier les événements assurables de la protection des biens et responsabilité civile.
- Analyser les garanties offertes dans un contrat d'assurance entreprise.

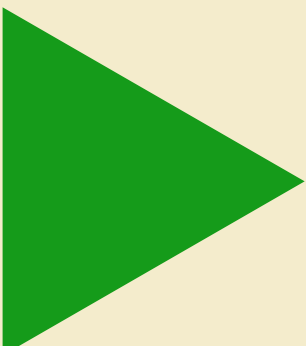
PUBLIC

- Rédacteurs et gestionnaires de contrats d'entreprises
- Commerciaux, conseillers clientèle et intermédiaires d'assurances
- Chefs de produit marché des professionnels et entreprises

DURÉE

- 15 heures de formation sur 2 jours

PRÉREQUIS

- Évoluer dans le secteur de l'assurance ou travailler avec les acteurs de l'assurance.
- 



PROGRAMME



1ÈRE JOURNÉE

CERNER L'ENVIRONNEMENT D'UNE ENTREPRISE

- Le marché de l'assurance entreprise en France
- L'état des lieux de la sinistralité selon le Bureau d'Analyse des Risques et des Pollutions Industrielles (BARPI)
- La présentation du schéma des risques de l'entreprise
- Identifier les différentes branches en assurances dommages

SOUSCRIRE UN RISQUE ENTREPRISE

- Définir le cadre légal
- L'obligation d'information et de conseil

MAÎTRISER LES PRINCIPES DE LA FORMALISATION CONTRACTUELLE

- Le principe indemnitaire, la détermination des capitaux et les règles Plan de Conservation et Règles de Souscription (PCRS)
- 

IDENTIFIER LES BIENS ASSURABLES

MAÎTRISER LES PRINCIPES DE FONCTIONNEMENT DU CONTRAT ENTREPRISE

ANALYSER LES CONDITIONS DE RÉSILIATION

ASSIMILER LE PRINCIPE DE LA RÉASSURANCE ET DE LA COASSURANCE

- Définir le contexte et le champ d'intervention
- Analyser les droits et obligations de l'assureur et de l'assuré
- Repérer la notion de grands risques

Exercice d'application : indication conjointe des droits et des obligations de l'assuré et de l'assureur à partir d'exemples



2ÈME JOURNÉE

RECENSER LES GARANTIES DOMMAGES D'UN CONTRAT D'ASSURANCE ENTREPRISE

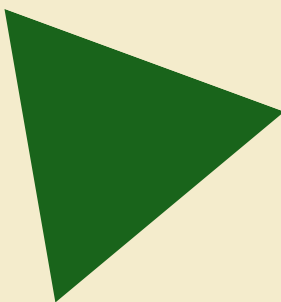
LES ASSURANCES DE RESPONSABILITÉS

DÉFINIR LE DROIT DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE

- Les conditions et les conséquences de la responsabilité

IDENTIFIER LES DIFFÉRENTES NATURES DE RESPONSABILITÉS

ÉTUDIER LES NOUVELLES RESPONSABILITÉS POUR LES ENTREPRISES

- La responsabilité civile du mandataire social
 - La responsabilité environnementale
 - La faute inexcusable
- 

LES ASSURANCES DE BIENS

ACQUÉRIR LES NOTIONS FONDAMENTALES DE L'ASSURANCE EN JUSTE VALEUR

- Assurer le bâtiment : surface développée des murs extérieurs
- Assurer le contenu : seuil et limite fixés selon le Traité des Risques d'Entreprises
- (TRE)

IDENTIFIER LES GARANTIES DE BASE

- Incendie, explosion et risques annexes

CERNER LES GARANTIES LÉGALES ET OBLIGATOIRES

ANALYSER LES EXTENSIONS DE GARANTIES

LES ASSURANCES DE PERSONNES

DÉFINIR LE MARCHÉ DE L'ASSURANCE COLLECTIVE EN FRANCE

IDENTIFIER LES PERSONNES LIÉES AU CONTRAT

- Souscripteur, assuré et bénéficiaire

METTRE EN PLACE UNE POLICE D'ASSURANCE COLLECTIVE DANS L'ENTREPRISE

*Étude de cas : analyse de plusieurs contrats
d'assurance dommages entreprise*





**97 rue Sauveur Tobelem
13007 Marseille**

Téléphone : 09 72 63 83 89

**Declaration d'activite de formation
enregistre sous le numero 93131678213**



VENUS CONSULTING

